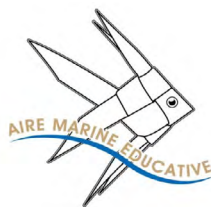


FICHE VISITE

AIRE MARINE EDUCATIVE



AIRE MARINE ÉDUCATIVE SAINT JEAN LE THOMAS

ÉCOLE - École primaire Tombelaine (RPI Dragey-Ronthon/Saint Jean le Thomas/Genêts)

COMMUNE - Dragey-Rhonthon

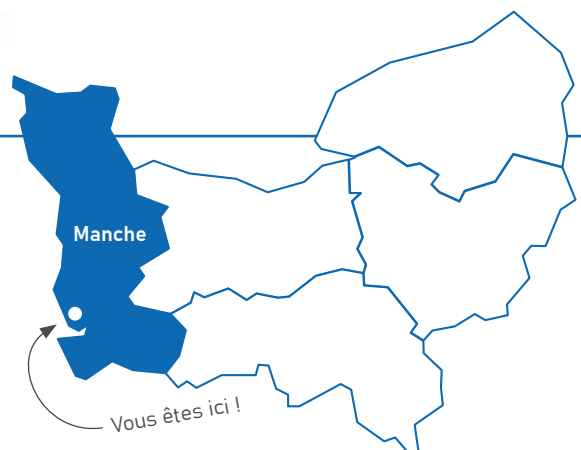
STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE - Établissement public national du Mont-Saint-Michel - Service éducatif

DEBUT DU PROJET - Projet initié en septembre 2024

MILIEU - Dunes

DATE DE LA VISITE - Mardi 17 juin 2025

PRESENT-ES - Capucine AUVRAY (enseignante), Delphine DAVY (animatrice), 28 élèves de CM1-CM2, les parents, les élus locaux, Morgan Grivault (CDL), la communauté de communes, garde du littoral et d'autres acteurs (environ une cinquantaine de personnes présentes en plus des élèves)

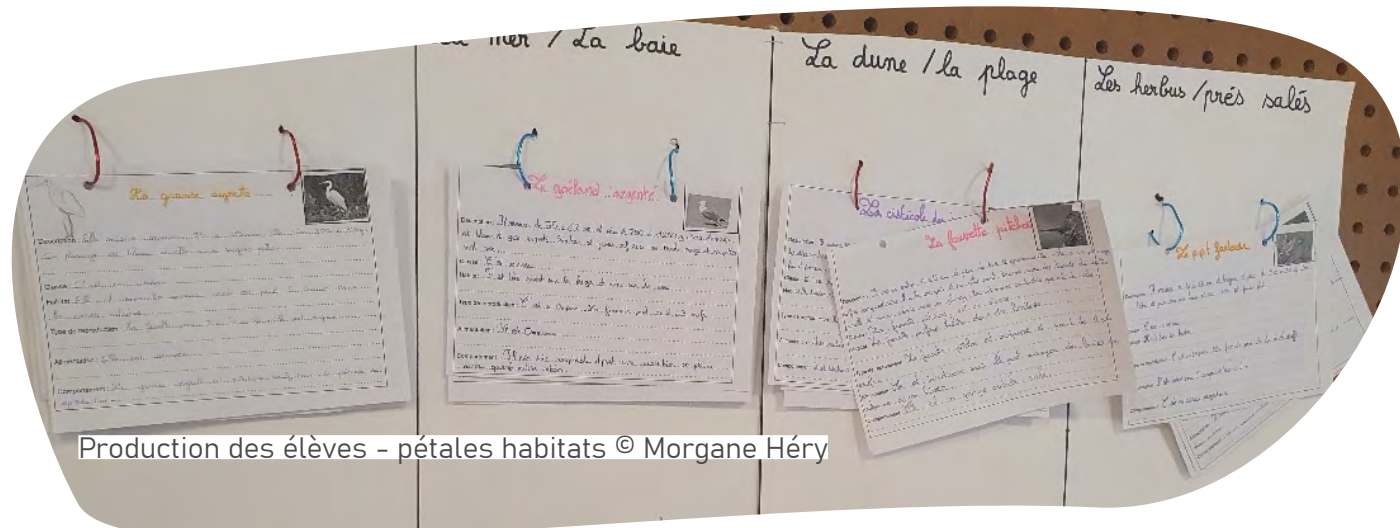


Morgan Grivault et Delphine Davy ont présenté aux élèves le projet ainsi que l'ensemble des zones intéressantes présentes sur le littoral de Saint-Jean-le-Thomas : bancs d'hermelles, marais périphériques, dunes en extension, dune en érosion, prés-salés.

Avant de choisir la zone, les contraintes liées à la méthodologie des aires éducatives ont été rappelé aux élèves. Ainsi, avec l'ensemble des informations, les échanges ont commencé entre les élèves et les accompagnants. Après un débat entre les élèves et une présentation des multiples enjeux portés par notre littoral à proximité immédiate de l'école, les élèves ont choisi la zone de la dune en érosion, sujet fort d'actualité nationale mais aussi locale.

LA STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

L'établissement public national du Mont Saint-Michel a été créé par le décret du 11 décembre 2019. Placé sous la tutelle du Ministère de la Transition Écologique et du ministère de la Culture, il est chargé d'assurer une gestion unifiée du site ainsi que le développement du Mont Saint-Michel et de sa baie, en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs économiques. Le champ d'action s'inscrit entre autres dans la protection environnementale et la valorisation de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Production des élèves - pétales habitats © Morgane Héry

THEME DE LA VISITE

Conseil élargi de la mer, en fin d'année, présentation du travail des élèves aux élus, parents et intervenants

Lors de ce conseil élargi de la mer, les élèves ont présenté le travail réalisé toute l'année avec Mme HERY et DAVY. Tous les acteurs du territoire qui ont participé au projet, les parents, les élus locaux ont été invités. Les élèves ont présenté en groupe avec un support visuel des thématiques abordés dans l'année : les prés salés, les oiseaux observés, les marais derrière la dune avec les amphibiens, la dune, le changement climatique avec les risques d'inondations. Chaque groupe, les uns après les autres, ont restitué ce qu'ils avaient appris. Tous les élèves de la classe ont pu s'exprimer devant leur public. Il y a eu une véritable réflexion des élèves sur les constats de dégradation de la dune et des solutions possibles à mettre en place.

Le conseil s'est clôturé avec la diffusion d'une vidéo faite par les élèves pour valoriser leur travail tout au long de l'année. Les élèves étaient très fiers de présenter tout leur travail à leurs parents.

C'est quoi une Aire éducative ?

Pour en savoir +, c'est par  ou sur <https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>



Visite assurée par Jane Thévenard du CPIE Vallée de l'Orne et animatrice des Aires Éducatives en Normandie

A la fin, ils ont expliqué pourquoi cet espace devait être préservé et ils ont demandé l'autorisation au maire de la commune d'installer un panneau qu'ils avaient réalisé en classe sur le site. Le maire a validé l'installation du panneau. La maîtresse et l'animatrice ont ensuite pris la parole avec beaucoup d'émotions pour faciliter l'engagement des élèves tout au long du projet.



Panneau réalisé par les élèves et installé par la mairie
© Morgane Héry

PRODUCTION DES ÉLÈVES

Vidéo réalisée par les élèves de CM1/CM2 de l'école du bout de la mer :

Cliquez ici !

Fiche réalisée par le GRAE Normandie (Groupe régional des aires éducatives) composé de l'OFB, du GRAINE Normandie, de l'Éducation Nationale et de la DREAL